



Pbm post Etat des lieux de sortie

Par **max452**, le **12/01/2013** à **11:01**

Bonjour,rnrnJe souhaiterais avoir le point de vue d'un professionnel concernant les litiges locatifs.rnEn effet, j ai quitté mon ancien logement le 18 décembre dernier.rnUn état des lieux a bien été effectué a ce moment la par une personne représentant l'agence Foncia et le propriétaire et moi même.rnCet état des lieux signé par les 2 partis valide le bon état du logement rendu ainsi que sont nettoyage.rnJusque la tous ca bien.rnHors cette semaine l'agence foncia me contact pour me dire que le logement est sale, qu'ils ont trouvé un souris morte dans le garage, que les dalles de l'extérieur sont noircie...rnEt que notre caution ne nous sera pas rendu a moins de venir nettoyé....rnMa question est donc la suivante. L'état des lieux n'a donc aucune valeur ? N'est il pas comme j ai pu le lire considéré comme une preuve car contradictoire ?rnDois je me plier a leur exigence pour récupéré la caution alors qu'une personne d'ailleurs très très tatillonne à signée ce même état des lieux t a écrit de sa main que l'état de nettoyage était bon. ?rnrnMerci

Par **Lag0**, le **12/01/2013** à **16:39**

Bonjour,rnJe suppose que vous avez bien un exemplaire de l'état des lieux signé par le bailleur ? Etat des lieux ne laissant donc entrevoir aucune dégradation de votre part par comparaison avec celui d'entrée ?rnDonc le bailleur ne peut rien vous retenir au titre d'éventuelles dégradations et ne peut surtout pas vous demander de revenir dans le logement puisque le bail est terminé.

Par **max452**, le **12/01/2013** à **16:55**

Merci pour cette réponse.
Oui effectivement j'ai les les exemplaires d'entrée et de sortie des lieux et oui également aucune dégradation n'est mentionnée dessus. Au contraire certaine trace sur les murs notées a l'entrée ne sont plus présente sur le document de sortie.
De plus aujourd'hui il ne nous reproche aucune dégradation mais un mauvais nettoyage qui pourtant vous pouvez me croire était tout a fait correct et d'ailleurs noté comme bon dans l'état des lieux.
D'ailleurs aucune demande n'est faire par courrier de leur part mais uniquement par téléphone ce qui semble tout a fait anormale de mon point de vu.
merci encore
bien cordialement